



The UIA Institute for the Rule of Law

---

## DÉCLARATION

Paris, 2 juillet 2020

<b>Maroc – Déclaration au sujet de la situation de Maître Hocine Talbi</b>
--

L'UIA-IROL (Institut pour l'État de droit de l'Union Internationale des Avocats) a suivi avec intérêt et inquiétude l'expulsion de Maître Hocine TALBI, avocat au Barreau de Casablanca, de son cabinet, en son absence et sans en avoir été prévenu au préalable.

L'UIA-IROL a pris connaissance avec satisfaction de l'ouverture d'enquêtes judiciaire et administrative aux fins de déterminer les circonstances ayant mené l'administration à procéder à une telle expulsion en violation des dispositions légales marocaines régissant l'exercice de la profession.

L'UIA-IROL exprime néanmoins sa préoccupation quant au fait que certains dossiers de Maître Hocine TALBI demeureraient introuvables à ce jour, et rappelle l'importance des garanties entourant le secret professionnel de l'avocat.

L'UIA-IROL en appelle au Gouvernement marocain pour qu'il prenne toutes les mesures de nature à garantir aux avocats des conditions permettant l'exercice de leur profession dans le respect de leur indépendance.

L'UIA-IROL exprime son soutien à Maître Hocine TALBI.

### En savoir plus sur l'UIA-IROL

---

*L'UIA-IROL (Institut pour l'État de droit de l'Union Internationale des Avocats) promeut l'État de droit et soutient et défend, en particulier, (1) les avocats, les juges et les défenseurs des droits de l'homme qui sont harcelés, menacés et/ou persécutés dans l'exercice de leur profession, (2) l'indépendance des professions juridiques et judiciaires, et (3) les Principes de base des Nations unies relatifs au rôle du barreau, notamment en matière de défense des droits de l'homme.*

---

Pour de plus amples informations : [www.uianet.org](http://www.uianet.org) - [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)  
**Contact Presse** : Marie-Pierre LIENARD, Chargée de Communication [mplienard@uianet.org](mailto:mplienard@uianet.org)